

Les décisions du Bureau en bref

6 septembre 2023

Parc naturel régional du Pilat 6 septembre 2023

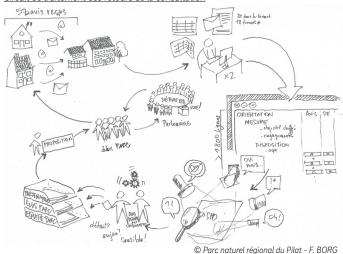
Voici le résumé des principales décisions de la réunion du Bureau du Parc naturel régional du Pilat.

RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC

Concernant ce sujet, les membres de la commission charte étaient également invités à la réunion. Le travail réalisé lors de 5 réunions qui ont eu lieu en juillet et août a été présenté. Au cours de ces réunions, les techniciens, Vice-Présidents et Président du Parc se sont retrouvés pour identifier les retours de la consultation sur la version martyre de la Charte nécessitant un arbitrage en Commission Charte ou un approfondissement par les autres commissions ou lors de 3 temps de conférence envisagés les 11, 18 et 25 octobre.

Les membres du Bureau et de la Commission Charte ont été appelés à arbitrer sur des points d'évolution dans l'écriture de la nouvelle charte concernant l'Orientation n°1 « Renforcer le sentiment s'appartenance et l'implication de tous dans le projet de territoire ».

Circuit de traitement des retours de la consultation



ACTUALITÉ DES COMMISSIONS ANIMÉES PAR LE PARC

- La réunion de la Sous-commission Agriculture du 15 juin 2023 a porté principalement sur le Projet agroenvironnemental et climatique du Pilat, le projet Toits Ressources et l'Organisation de gestion collective des haies. Les membres de la commission ont défini des sujets de réflexion pour les prochains mois : retenues collinaires, l'élevage face au dérèglement climatique, la lutte contre les prédations du loup, la régulation des ravageurs par des solutions fondées sur la nature, le foncier pour favoriser la reprise et l'installation en agriculture.
- Au cours de la réunion de la Commission Aménagement du territoire et Paysages du 3 juillet 2023, un travail de priorisation et de réécriture des Objectifs de Qualité Paysagère de la future Charte du Parc a été réalisé. A l'occasion de cette réunion, un échange s'est tenu sur le concours d'architecture lancé début 2023 pour lequel un seul habitant a candidaté.
- Une réunion de la Commission Éducation, Sensibilisation et Action culturelle s'est tenue le 12 juillet 2023. Cette réunion a été principalement consacrée à la préparation des 50 ans du Parc en 2024. La Commission a également lancé le programme éducation au territoire pour 2023-2024. S'agissant des rendez-vous de mon Parc, la commission a fait le bilan des rendez-vous à Farnay qui ont réuni 478 participants. Enfin, elle a finalisé le programme des rendez-vous de mon Parc à Condrieu qui débutera le 15 septembre prochain.

DOSSIERS DE DEMANDES DE FINANCEMENT

Le Bureau a validé:

- La demande de subvention à la Région et à l'État pour l'extension du diagnostic du Plan de Paysage des Transitions aux communes de la partie étendue du périmètre d'étude de la révision de la charte, projet sous maîtrise d'ouvrage du Parc,
- Le principe de solliciter une subvention auprès de l'ADEME, voire de la Région, pour l'élaboration d'un schéma directeur des énergies renouvelables sur le Pilat sous maîtrise d'ouvrage du Parc,
- la demande de subvention auprès de l'État pour la mise en œuvre de la stratégie d'adaptation climatique sur la période 2024-2026 par le Parc,
- la demande de prolongation de l'accompagnement « Avenir Montagnes Ingénierie » auprès de l'État pour poursuivre sur deux ans les travaux sous pilotage du Parc concernant le tourisme durable,
- la demande de subvention auprés de la Région pour moderniser des outils et supports de communication du Parc,
- les demandes de subvention auprès de la Région, des Départements et des EPCI pour célébrer en 2024 les 50 ans du Parc,
- la candidature à l'appel à manifestation d'intérêt
 « Démonstrateurs territoriaux agricoles ou alimentaires » proposé par la Banque des territoires,
- la demande de soutien financier de la Région et de 5 autres Parcs pour la mutualisation d'un poste de géomaticien salarié du Parc du Pilat entre 6 Parcs naturels régionaux,
- les demandes de financement régional des Communes de Vérin et de L'Horme dans le cadre de l'appel à projets « ciel étoilé » pour l'optimisation de l'éclairage public lancé par le Parc en lien avec les syndicats d'énergie,
- la demande de soutien régional de l'association des Nouveaux Ateliers du Dorlay pour l'acquisition de matériel textile pour le tiers-lieu « La Turbine Créative ».

PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ACTEURS

Le Bureau du Parc a validé :

- des conventions avec l'association Derrière le Hublot, la Commune de Saint-Julien-Molin-Molette, l'association Inter Parcs Massif central et plusieurs artistes pour le projet « Fenêtres sur le Paysage » qui concerne le chemin de Saint-Jacques de Compostelle dans le Pilat,
- la convention d'utilisation du marteloscope (outil de sensibilisation à la gestion forestière multifonctionnelle) installé en forêt de Pélussin avec l'ONF et la Commune de Pélussin.
- le renouvellement de l'adhésion du Parc au groupement d'achat d'électricité porté par le Syndicat d'énergie de la Loire.

PROCHAINE RÉUNION DU BUREAU DU PARC

Le 4 octobre à 9h.



Parc naturel régional du Pilat 2 rue Benaÿ 42410 Pélussin 04 74 87 52 01

info@parc-naturel-pilat.fr www.facebook.com/ParcduPilat Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

www.parc-naturel-pilat.fr